

SEANCE PLENIERE DU JEUDI 2 MARS 2017 à 18H
Salle des fêtes à SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS

Assistaient à la réunion :

Patricia BRAULT
Jean-Jacques MEUNIER
Gilles BEILLOUIN
Philippe MEREAU – François VERDIER-PINARD
Joël BAISSON
Roger BORRAT
Jean BOIS
Georges ORIO
Marguerite LIGAUD
Christian BARITAUD
Dominique MAURICE
Laurent COURAUD – Françoise FRAUEL
Jean-Louis DUMORTIER
Serge GERVAIS
Marie-Thérèse BRUNEAU
Pierre LOUAULT
Henry FREMONT
Jean-Paul GAULTIER
Patrick MERCIER
Antoine CAMPAGNE
Bernard BORDEAU
Jacques BARBIER – Isabelle BRETEL – Laurence CELTON
Jacky FREENE – Didier MARQUET
Régis GIRARD
Gilles CHAPOTON
Chantal BARTHELEMY
Gérard HENAULT
Gilbert SABARD
Jacques HERBERT - Rolande ROUCHE
Michel JOUZEAU
Martine TARTARIN
Franck HIDALGO
Christophe LE ROUX
Marc HAMON
Eric DENIAU
Evelyne ANSELM - Peony DE LA PORTE DES VAUX
Michel GUIGNAUDEAU
Marc ANGENAULT- Nelly CLERO
Francis FILLON (présent de la délibération n°1 à la délibération n°15)
Valérie GERVES – Chantal JAMIN – Anne PINSON
Jean-Paul TESTON – Marc VINCENT
Nisl JENSCH
Micheline GOUGET
Eric ALLAMIGEON
Gérard DUBOIS
Christophe UNRUG
Marie RONDWASSER
Bernard VERNEAU

ABILLY
AZAY-SUR-INDRE
BARROU
BEAULIEU-LES-LOCHES
BEAUMONT-VILLAGE
BETZ-LE-CHATEAU
BOSSAY-SUR-CLAISE
BOSSÉE
BOUSSAY
BRIDORÉ
CHAMBON
CHAMBOURG-SUR-INDRE
CHANCEAUX-PRES-LOCHES
CHARNIZAY
CHAUMUSSAY
CHÉDIGNY
CHEMILLÉ-SUR-INDROIS
CIRAN
CIVRAY-SUR-ESVES
CORMERY
CUSSAY
DESCARTES
DESCARTES
DOLUS-LE-SEC
DRACHÉ
ESVES-LE-MOUTIER
FERRIERE-LARCON
FERRIERE-SUR-BEAULIEU
GENILLÉ
LA CELLE-SAINT-AVANT
LA CHAPELLE-BLANCHE-ST-MARTIN
LA GUERCHE
LE GRAND-PRESSIGNY
LE LIEGE
LE LOUROUX
LIGUEIL
LIGUEIL
LOCHES
LOCHES
LOCHES
LOCHES
LOCHES
LOCHÉ-SUR-INDROIS
LOUANS
MANTHELAN
MARCÉ-SUR-ESVES
MONTRÉSOR
MOUZAY
NEUILLY-LE-BRIGNON

Eric MOREAU
Jacky CHARBONNIER
Dominique FRELON
Bernard GAULTIER – Jackie MATHEVET
Gilles BERTUCELLI
Loïc BABARY - Christine BEFFARA
Francis BAISSON
Patrick PASQUIER
Pierre BRODNY
Cécile DERUYVER-AVERLAND
Patrick LESPAGNOL
Caroline KRIER
Régine REZEAU
Jean-Louis ROBIN – Elisabeth VIALLES
Marie-Françoise BRAULT
Michel DUGRAIN
Gérard MARQUENET
Bernard CRESPIEN
Maryse GARNIER
Jean-Marie VANNIER
Nicole HUDE – Jacky PERIVIER

Pouvoirs :

Danielle AUDOIN à Antoine CAMPAGE
Sophie METADIER à Philippe MEREAU
Alain MOREVE à Marie-Françoise BRAULT
Stéphane BLOND à Jean-Paul TESTON
Francis FILLON à Valérie GERVES (de la délibération n°16 à la n°48)
Bertrand LUQUEL à Anne PINSON
Bernard PIPEREAU à Eric ALLAMIGEON

Excusés :

Danielle AUDOIN
Sophie METADIER
Stéphane BLOND
Bertrand LUQUEL

Assistaient en outre à la réunion :

Claire LE GAL, DGS
Solange DE MATTOS
Dominique BOUGUET
Stéphanie BRACONNIER
Patrice GASSER
Gilles LE CUNFF, DGA
Bertrand LETOURNEUX, DGA
Michaël MOREL, DGA

NOUANS-LES-FONTAINES
ORBIGNY
PAULMY
PERRUSSON
PREUILLY-SUR-CLAISE
REIGNAC-SUR-INDRE
SAINT-FLOVIER
SAINT-HIPPOLYTE
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS
SAINT-SENOCH
SENNEVIERES
SEPMES
TAUXIGNY
TOURNON-SAINT-PIERRE
VARENNES
VERNEUIL-SUR-INDRE
VILLEDOMAIN
VILLELOIN COULANGÉ
VOU
YZEURES-SUR-CREUSE

CORMERY
BEAULIEU-LES-LOCHES
LA CELLE-GUENAND
LOCHES
LOCHES
LOCHES
LOCHES
MANTHELAN

CORMERY
BEAULIEU-LES-LOCHES
LOCHES
LOCHES

LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE

Monsieur Franck HIDALGO a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Gérard HENAULT, Président de l'assemblée, fait l'appel des conseillers communautaires en faisant état des pouvoirs établis et déclare la séance ouverte.

Monsieur le Président sollicite un secrétaire de séance : Monsieur Franck HIDALGO se propose. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Monsieur le Président présente Monsieur Olivier FLAMAN, Président du Conseil de Développement, à l'ensemble de l'assemblée. Il indique que cette instance, porteuse d'idées et force de propositions, existait déjà auparavant au sein du Pays Touraine Côté Sud. Le Président donne la parole à Monsieur FLAMAN afin qu'il présente plus précisément le Conseil de Développement.

Monsieur Olivier FLAMAN évoque l'article 8 de la Loi NOTRe qui indique que toutes les Communautés de communes de plus de 20.000 habitants doivent avoir un Conseil de Développement. Celui qu'il préside, rattaché au Pays, a été créé en 2002 à l'initiative de Monsieur Jean-Jacques DESCAMPS. Monsieur FLAMAN expose qu'étant donné que ce Conseil de Développement a été dissous du fait de la dissolution du Pays pour intégration à Loches Sud Touraine, Monsieur HENAULT propose de le reconstituer.

Monsieur FLAMAN indique que cela demande une réflexion profonde en amont pour la composition, du fait de l'agrandissement du territoire des 4 communautés de communes réunies.

Monsieur FLAMAN précise que le Conseil de Développement n'a pas d'existence juridique propre : il est porté par Loches Sud Touraine comme une commission, et il n'a pas de budget. Ses membres, tous habitants du territoire, sont bénévoles et ne sont pas des élus.

Monsieur FLAMAN indique que le Conseil de Développement travaille par groupes de travail sur des projets précis. Il est animé par un Bureau (1 Président et des Vice-Présidents), et cherche à apporter une expertise citoyenne. Loches Sud Touraine peut solliciter son avis, tout comme le Conseil Développement peut s'autosaisir d'un sujet pour former un groupe de travail et émettre un avis.

Les travaux du Conseil de Développement seront remis au Président et au Bureau pour alimenter les débats de Loches Sud Touraine.

Par ailleurs, le Conseil de Développement contribue au suivi du programme LEADER et dispose d'un siège non nominatif dans chaque commission thématique de Loches Sud Touraine.

Monsieur le Président précise à l'assemblée qu'il faudra attendre le prochain conseil communautaire pour connaître la composition du nouveau Conseil de Développement, qui sera alors présentée pour validation.

Monsieur Olivier FLAMAN remercie le Président de la confiance accordée et indique espérer retrouver la même synergie qu'auparavant au Pays.

.....

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 2 FEVRIER 2017

Le procès-verbal de l'assemblée plénière du 2 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

.....

LECTURE DES DELIBERATIONS DE BUREAU

Le Président porte à connaissance du Conseil les délibérations prises par le Bureau du 1er février 2017.

.....

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016 DES ANCIENNES STRUCTURES

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2016 des Communautés de communes Loches Développement, Montrésor, Grand Ligueillois, Touraine du Sud, et des deux syndicats mixtes Entretien et aménagement de l'Esves et SMICTOM du Sud-Lochois.

Monsieur le Vice-Président Laurent COURAUD précise que tous les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs.

Monsieur Patrick MERCIER souhaite savoir s'il est possible d'avoir les tableaux des dettes au 31 décembre 2016.

Monsieur le Président lui confirme que ces documents sont disponibles, et précise que le diaporama - y compris les RAR (restes à réaliser) sera transmis à tous les conseillers communautaires. Les éléments de la dette seront présentés au cours du débat d'orientations budgétaires.

.....

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES DEVELOPPEMENT

Monsieur le Vice-Président présente les quatre comptes administratifs 2016 de la communauté de communes Loches Développement.

	Budget principal	Dév éco touristique	Eau	Assainissement
Section de fonctionnement				
Résultat 2016	761 841,91	-94 710,24	468 327,29	188 487,45
Résultat 2015 reporté	2 274 125,37	401 423,26	1 054 412,11	810 004,22
Résultat final	3 035 967,28	306 713,02	1 522 739,40	998 491,67
Section d'investissement				
Solde 2016	-169 740,10	-2 413 339,93	-204 229,64	-219 139,45
Solde 2015 reporté	277 398,19		886 789,88	91 347,95
Solde final	107 658,09	-2 278 721,34	682 560,24	-127 791,50

Après avoir entendu l'exposé de son Vice-Président, le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité
(89 votants, en l'absence de M. Pierre LOUAULT, ancien Président de la Communauté de communes Loches Développement, qui a quitté la salle de séance)

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes Loches Développement.

.....

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTRESOR**

Monsieur le Vice-Président présente les quatre comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes de Montrésor.

	Budget principal	Déchets ménagers	Eau	Assainissement
Section de fonctionnement				
Résultat 2016	-67 043,41	137 183,95	243 925,31	191 391,09
Résultat 2015 reporté	1 583 263,08	238 418,03	563 523,22	1 027 281,65
Résultat final	1 516 219,67	375 601,98	807 448,53	1 218 672,74
Section d'investissement				
Solde 2016	-284 946,85	27 723,72	-48 761,51	-13 576,73
Solde 2015 reporté	199 698,49	305 245,75	40 580,36	-7 577,75
Solde final	-85 248,36	332 969,47	-8 181,15	-21 154,48

**Après avoir entendu l'exposé de son Vice-Président, le Conseil Communautaire,
par délibération prise à l'unanimité**

*(89 votants, en l'absence de M. Henry FREMONT, ancien Président
de la Communauté de communes de Montrésor, qui a quitté la salle de séance)*

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes de Montrésor.

.....

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND LIGUEILLOIS**

Monsieur le Vice-Président présente les sept comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes du Grand Ligeillois.

	Budget principal	Economie	Eau
Section de fonctionnement			
Résultat 2016	27 061,29	2 666,58	151 227,78
Résultat 2015 reporté	52 128,28	878,20	42 899,02
Résultat final	79 189,57	3 544,78	194 126,80
Section d'investissement			
Solde 2016	94 484,29	-117 557,95	-41 723,13
Solde 2015 reporté	-38 633,57	175 696,88	-101 552,69
Solde final	55 850,72	58 138,93	-143 275,82

	ZA SEPMES	ZA DRACHE	ZA CUSSAY	ZA MANTHELAN
Section de fonctionnement				
Résultat 2016	0	0	0	0
Résultat 2015 reporté	174 931,25	119 740,19	8 801,53	288 358,93

Résultat final	174 931,25	119 740,19	8 801,53	288 358,93
Section d'investissement				
Solde 2016	0	0	-880,00	-36 232,36
Solde 2015 reporté	-174 931,25	-119 740,19	-7 748,93	-545 730,28
Solde final	-174 931,25	-119 740,19	-8 628,93	-581 962,64

Après avoir entendu l'exposé de son Vice-Président, le Conseil Communautaire,
par délibération prise à l'unanimité
(89 votants, en l'absence de M. Michel GUIGNAudeau, ancien Président
de la Communauté de communes du Grand Ligueillois, qui a quitté la salle de séance)

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes du Grand Ligueillois.

.....

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TOURAINE DU SUD
--

Monsieur le Vice-Président présente les dix comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes de la Touraine du Sud.

	Budget principal	Services population	Office tourisme	Activités commerciales	Déchets ménagers
Section de fonctionnement					
Résultat 2016	729 990,35	75 696,05	25,89	0	-30 591,76
Résultat 2015 reporté	8 421 239,21	0	0	0	134 777,62
Résultat final	9 151 229,56	75 696,05	25,89	0	104 185,86
Section d'investissement					
Solde 2016	-886 071,88	426 297,55	-28 051,19	359 515,22	/
Solde 2015 reporté	1 056 889,89	-505 366,60	199 451,11	138 352,89	/
Solde final	170 818,01	-79 069,05	171 399,92	497 868,11	/

	Lotissem Bois de Ré	Lotissem Val aux Moine	Zone du Rond	Lotiss Les Morinières	ZA YZEURES
Section de fonctionnement					
Résultat 2016	0	0	0	0	89 667,00
Résultat 2015 reporté	0,78	1,79	2 949,63	-1,11	200 820,00
Résultat final	0,78	1,79	2 949,63	-1,11	290 487,00
Section d'investissement					
Solde 2016	0	0	-2 828,00	0	-310 619,45
Solde 2015 reporté	-30 474,82	40 823,63	114 041,32	-24 863,57	-60 998,64
Solde final	-30 474,82	40 823,63	111 213,32	-24 863,57	-371 618,09

**Après avoir entendu l'exposé de son Vice-Président, le Conseil Communautaire,
par délibération prise à l'unanimité**
*(89 votants, en l'absence de M. Gérard HENAULT, ancien Président
de la Communauté de communes de la Touraine du Sud, qui a quitté la salle de séance)*

**Et après avoir procédé à l'élection de M. Marc ANGENAULT comme président pour le
vote des comptes administratifs de la communauté de communes de Touraine du Sud,**

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes de la Touraine du Sud.

.....

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DES SYNDICATS DE L'ESVES ET DU SMICTOM DU SUD LOCHOIS

Monsieur le Vice-Président présente les deux comptes administratifs 2016 du Syndicat de l'Esves et du SMICTOM du Sud-Lochois.

	Budget Syndicat Esves	Budget SMICTOM Sud Lochois
Section de fonctionnement		
Résultat 2016	12 709,85	252 733,36
Résultat 2015 reporté	33 352,69	228 432,09
Résultat final	46 062,54	481 165,45
Section d'investissement		
Solde 2016	-447,34	-39 920,43
Solde 2015 reporté	19 345,15	89 028,53
Solde final	18 897,81	49 108,10

**Après avoir entendu l'exposé de son Vice-Président, le Conseil Communautaire,
par délibération prise à l'unanimité**

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2016 du Syndicat de l'Esves et du SMICTOM du Sud Lochois.

.....

VENTILATION DES BUDGETS PRECEDENTS DANS LES BUDGETS 2017 DE LOCHES SUD TOURAINE
--

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE de ventiler** les 28 budgets précédents et leurs résultats de la façon suivante :
 - o **Le budget principal** reprendra tous les budgets non visés par l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2016, à l'exception du budget du SMICTOM qui sera intégré dans le budget annexe déchets ménagers financé par la TEOM.

Le budget principal de la CCLST reprend les budgets suivants :

- Budget principal CCTS

- Budget services à la population CCTS
- Budget office de tourisme CCTS
- Budget principal CCGL
- Budget principal CCLD
- Budget principal CCM
- Budget syndicat de l'Esves
- Budget syndicat du Pays de la Touraine Côté Sud

Cependant, la partie « déchets ménagers » intégrée dans les budgets principaux 2016 de la CCLD et de la CCGL **ne sera pas dissociée du calcul des résultats 2016** de ces deux budgets.

- **Le budget annexe « déchets ménagers – financement par la TEOM »** reprend en 2017 les budgets suivants :
 - Budget annexe déchets ménagers CCM
 - Partie déchets ménagers intégrés dans les budgets principaux CCLD et CCGL
 - Budget SMICTOM du Sud-Lochois
- **Les 14 autres budgets annexes** visés dans l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2016 reprendront les résultats des budgets annexes dont ils sont issus, conformément à l'article 11 de cet arrêté.
- **Les restes à réaliser (RAR)** en section d'investissement seront reportés sur les nouveaux budgets en fonction de leur nature et par souci de cohérence avec les opérations retracées dans les nouveaux budgets en 2017.
 - Sur le **budget principal** seront reportés les RAR issus de l'agrégation des budgets mentionnés ci-dessus, après répartition entre le nouveau budget principal et les budgets annexes « développement économique et touristique » et « déchets ménagers TEOM ».
 - Sur le **budget annexe « développement économique et touristique »** seront reportés les RAR issus de l'agrégation des trois budgets annexes repris et de l'intégration des restes à réaliser à vocation économique du budget principal de la CCM, des restes à réaliser à vocation touristique inclus dans le budget principal de la CCGL et des restes à réaliser du budget annexe « office de tourisme » de la CCTS.
 - Sur le **budget annexe « déchets ménagers TEOM »** seront reportés les RAR issus de l'agrégation du budget annexe « déchets ménagers » de la CCM et du budget unique du SMICTOM, et de l'intégration des restes à réaliser à vocation « déchets ménagers » du budget principal de la CCLD.

.....

AFFECTATION DES RESULTATS 2016 BUDGET 2016

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PROCEDE** à l'affectation des résultats 2016 de la façon suivante :

Section investissement recettes		
Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	485 378,30

Section fonctionnement recettes		
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	13 525 560,43

.....

AFFECTATION DES RESULTATS 2016
BUDGET ANNEXE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PROCEDE** à l'affectation des résultats 2016 sur le **budget annexe « développement économique et touristique »** de la façon suivante :

Section investissement recettes		
Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	310 257,80

Section fonctionnement recettes		
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	0

.....

AFFECTATION DES RESULTATS 2016
BUDGET ANNEXE : EAU POTABLE REGIE

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de la façon suivante :

Section investissement recettes		
Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	382 357,23

Section fonctionnement recettes		
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	1 947 830,70

.....

AFFECTATION DES RESULTATS 2016
BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT REGIE

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de la façon suivante :

Section investissement recettes		
Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	407 118,72

Section fonctionnement recettes		
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	1 810 045,69

.....

AFFECTATION DES RESULTATS 2016
BUDGET ANNEXE : EAU DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de la façon suivante :

Section investissement recettes		
Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	155 867,82

Section fonctionnement recettes		
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	38 258,98

.....

**AFFECTATION DES RESULTATS 2016
BUDGET ANNEXE : DECHETS MENAGERS TEOM**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PROCEDE** à l'affectation des résultats de la façon suivante :

Section investissement recettes		
Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0

Section fonctionnement recettes		
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	856 767,43

.....

**AFFECTATION DES RESULTATS 2016
BUDGET ANNEXE : DECHETS MENAGERS REOM**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de la façon suivante :

Section fonctionnement recettes		
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	104 185,86

.....

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
PREPARATION DU BUDGET 2017**

Monsieur le Vice-Président Laurent COURAUD présente le rapport d'orientations budgétaires transmis avec la convocation.

Monsieur François VERDIER-PINARD souhaiterait connaître la durée des emprunts.

Monsieur le Vice-Président Laurent COURAUD indique que ce sujet sera évoqué au moment du budget.

Monsieur Francis BAISSON est surpris de constater un endettement qu'il trouve important (particulièrement dans le cadre de la dette du développement économique et tourisme).

Monsieur le Vice-Président Laurent COURAUD précise que 95 % des emprunts sont à taux fixe, sans emprunt toxique. D'autre part, il indique que la dette du budget économique et touristique est couverte à 65 % par les loyers.

Monsieur Eric DENIAU demande s'il est possible de renégocier la dette vu les taux actuels.

Monsieur le Vice-Président Laurent COURAUD indique que la charge de travail générée par la fusion n'a pas permis de dégager du temps pour cela jusqu'à présent.

Monsieur Pierre LOUAULT indique que la dette provient principalement de Loches Développement et précise que si les communautés de communes n'empruntent pas elles ne peuvent rien faire. Il indique assumer son choix politique d'investissement qui, en contrepartie, a permis un fort développement de l'emploi.

Monsieur Henry FREMONT partage cette position sur le territoire de Montrésor, et indique que les emprunts générés permettent en contrepartie de percevoir un montant important de recettes (300.000 € de loyers).

Monsieur le Président indique que cette situation de différence d'endettement entre les territoires était connue avant la fusion, et rappelle que l'important c'est de bâtir l'avenir.

Monsieur François VERDIER-PINARD regrette que la valeur de l'immobilier n'apparaisse pas sur les documents présentés.

Monsieur le Président reconnaît que cette information serait intéressante ; un état des lieux sera fait.

En ce qui concerne la structure des effectifs et les dépenses du personnel, Madame Marie RONDWASSER rappelle que des engagements avaient été pris de ne pas créer de postes, or 11 postes vont être créés. Elle estime qu'il aurait été mieux de ne pas s'avancer sur ce sujet si les postes sont nécessaires.

Monsieur le Président confirme avoir indiqué qu'il fallait tenir les dépenses et éviter l'inflation de personnel, mais indique qu'il est proposé ce jour d'augmenter le budget des dépenses de personnel tout en restant très raisonnable ; le débat restant ouvert en cette séance.

Monsieur Marc ANGENAULT rappelle que la nécessité de création de ces 11 postes avait été annoncée dès la grande réunion d'information d'octobre 2017. D'autre part il indique que la masse salariale représente 43% du budget, ce qui est fort raisonnable puisque cela représente minimum 50% du budget dans les collectivités de même taille.

Monsieur Marc VINCENT confirme qu'au vu du niveau d'endettement il convient de rassurer l'assemblée en indiquant que cette augmentation d'effectif ne sera pas réalisée chaque année.

Monsieur le Président confirme.

En ce qui concerne l'intégration fiscale progressive, Monsieur le Président confirme une durée de lissage jusqu'à la fin du présent mandat (soit sur 4 années).

Monsieur Marc VINCENT rappelle que la charge fiscale est supportée par les habitants ; il souhaiterait savoir s'il serait possible de lisser sur 5, 6 ou 7 ans pour alléger cette charge.

Monsieur le Président indique que le lissage peut aller jusqu'à 12 ans, mais que le résultat final sera le même. D'autre part, il fait remarquer que les taux entre les 4 ex-communautés de communes sont peu différents, donc le fait de lisser ne provoquera pas des hausses insupportables.

Pour ce qui est de l'impact sur la taxe foncière du non bâti, Monsieur Jean-Louis DUMORTIER s'inquiète quant à la hausse du taux qui représente peut-être une faible hausse pour un jardin, mais celle-ci n'est pas négligeable pour les exploitants agricoles, de l'ordre de 1 € à 1,5 € par hectare.

Monsieur le Président confirme être très sensible aux problèmes financiers des agriculteurs. Toutefois, il indique que des simulations ont été faites préalablement sur des exploitations et que l'augmentation reste raisonnable et supportable.

Monsieur le Vice-Président Laurent COURAUD présente des valeurs précises à Monsieur Jean-Louis DUMORTIER : pour une parcelle dont l'imposition est de 6.421 €, la simulation sur 4 ans amène à une augmentation finale de 163 €.

Pour ce qui est de la TEOM et de la REOM, Monsieur le Vice-Président Laurent COURAUD confirme qu'il y aura obligation d'harmoniser le territoire sous 5 ans ; les élus devront donc débattre entre eux sur ce sujet.

Monsieur Loïc BABARY confirme qu'un léger lissage peut être réalisé dès cette année : 2 taux de TEOM vont être baissés (concerne principalement le secteur de Montrésor).

Monsieur Patrick MERCIER souligne qu'il convient également de réfléchir sur une fiscalité incitative dans le secteur des déchets.

Le débat met en exergue les six principales orientations suivantes :

- Compte tenu des résultats 2016, il semble raisonnable d'envisager un exercice sans emprunt, hormis pour une opération économique de grande envergure ;
- Compte tenu des éléments en matière de personnel, le chapitre 012 sera de 5 900 000 € lors de l'élaboration du budget ;
- Du fait de la création de Loches Sud Touraine au 1^{er} janvier 2017, de la reprise de l'ensemble des compétences existantes sous l'ancienne organisation territoriale, il est validé, à minima, de maintenir les enveloppes budgétaires à hauteur du cumul des années précédentes. Il appartiendra ensuite à la nouvelle communauté de communes de fixer les règles d'évolution et d'éligibilité des nouvelles dépenses budgétaires ;

- Il est retenu d'appliquer une intégration fiscale progressive pour les quatre taxes (CFE et impôts ménages) et de fixer la durée de lissage à 4 ans pour la CFE et pour les trois impôts ménages, ce qui aura pour corollaire le gel des taux pendant 4 ans ;
- Il est retenu le principe d'un maintien des différents secteurs à l'identique avec les taux correspondants pour la TEOM ;
- En matière d'investissements, les crédits de paiement 2016 non consommés n'ont pas été intégrés dans les restes à réaliser. Ils seront ventilés ultérieurement par délibération sur les années restant à courir de l'autorisation de programme.
L'autorisation budgétaire avant le vote du budget de l'année n est constituée par le montant des crédits de paiement prévus en n par la délibération instituant l'autorisation de programme.
En complément de ces dépenses déjà engagées, les nouvelles dépenses d'investissement proposées au budget primitif 2017 avoisineront les 5 millions d'euros.
Elles font l'objet de demandes de subventions à l'Etat, à la Région et au Département pour près de 3 millions d'euros.
Au total, en additionnant les restes à réaliser dépenses (4 727 306 €), les crédits de paiement 2017 et les nouvelles dépenses, on obtient un volume de travaux d'équipement 2017 dépassant les 13 millions d'euros.

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

.....

STATUTS COMMUNAUTAIRES MODIFICATION ADHESION ET RETRAIT DES SYNDICATS MIXTES

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité des suffrages exprimés

- **DECIDE** d'ajouter dans les compétences communautaires le paragraphe suivant :
« *Adhésion et retrait des syndicats mixtes dans les champs de compétence de la Communauté de communes par délibération du conseil communautaire.* »
- **PRECISE** que cette délibération sera notifiée aux communes qui disposeront d'un délai de trois mois à compter de la notification pour se prononcer sur cette modification des compétences communautaires.

VOTANTS : 90 POUR : 89 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
(Patrick MERCIER)

.....

SYNDICAT MIXTE TOURAINE CHER NUMERIQUE ELECTION DES DELEGUES

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité comme délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical de Touraine Cher Numérique :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. VANNIER Jean-Marie	M. ANGENAULT Marc
M. HAMON Marc	M. BARBIER Jacques

.....

**S.I.C.A.L.A.
ELECTION DES DELEGUES**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité comme délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du Comité syndical du S.I.C.A.L.A. :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. FREMONT Henry	Mme CLERO Nelly
M. CHAPOTON Gilles	Mme DE LA PORTE DES VAUX Peony
M. GAULTIER Bernard	M. DUBOIS Gérard
Mme JAMIN Chantal	M. DUMORTIER Jean-Louis
Mme METADIER Sophie	M. MERCIER Patrick
M. SABARD Gilbert	M. ORIO Georges

.....

**SYNDICAT DE LA MANSE ET DE SES AFFLUENTS
ELECTION DES DELEGUES**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité comme délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du Comité syndical du Syndicat de la Manse et de ses affluents :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. PETRUS Gilbert	Mme BOIREAU Emmanuelle
M. ORIO Georges	Mme GUILLOT Laetitia
M. BRION François-Xavier	M. DOUET Michel
Mme GREFFIER Marie-Jo	M. CHAPOTON Gilles
M. PLOTON Hervé	M. DESSART Cyrille
M. FREMONT Henry	Mme REZEAU Régine

.....

**MISSION LOCALE
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELU** à main levée à l'unanimité comme représentant au sein du Conseil d'administration de la Mission Locale :

Représentant
M. MEUNIER Jean-Jacques

.....

**CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE LOCHES
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELUE** à main levée à l'unanimité comme représentante au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Loches :

Représentante
Mme PINSON Anne



**COLLEGE DE CORMERY
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELUE** à main levée à l'unanimité comme représentante au sein du Conseil d'administration du Collège Alcuin de Cormery :

Représentante
Mme BEFFARA Christine



**COLLEGE DE DESCARTES
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELUE** à main levée à l'unanimité comme représentante au sein du Conseil d'administration du Collège Roger Jahan de Descartes :

Représentante
Mme CELTON Laurence



**COLLEGE DU GRAND-PRESSIGNY
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELU** à main levée à l'unanimité comme représentant au sein du Conseil d'administration du Collège Louis Léger du Grand-Pressigny :

Représentant
M. HIDALGO Franck



**COLLEGE DE LIGUEIL
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELU** à main levée à l'unanimité comme représentant au sein du Conseil d'administration du Collège Maurice Genevoix de Ligueil :

Représentant
M. GUIGNAudeau Michel



**COLLEGE DE LOCHES
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELU** à main levée à l'unanimité comme représentant au sein du Conseil d'administration du Collège Georges Besse de Loches :

Représentant
M. DUGRAIN Michel

.....

**COLLEGE DE MONTRESOR
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELU** à main levée à l'unanimité comme représentant au sein du Conseil d'administration du Collège de Montrésor :

Représentant
M. BAISSON Joël

.....

**COLLEGE DE PREUILLY-SUR-CLAISE
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELU** à main levée à l'unanimité comme représentant au sein du Conseil d'administration du Collège Gaston Defferre de PreUILly-sur-Claise :

Représentant
M. PERIVIER Jacky

.....

**LYCEES DE LOCHES
DESIGNATION DU REPRESENTANT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **EST ELU** à main levée à l'unanimité comme représentant au sein des Conseils d'administration du Lycée Alfred de Vigny et du Lycée Emile Delataille de Loches :

Représentant
M. GAULTIER Bernard

.....

**SYNDICAT MIXTE TOURAINE CHER NUMERIQUE
RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **APPROUVE** le retrait de la Communauté de communes Loches Sud Touraine du syndicat Touraine Cher Numérique.

Monsieur Pierre LOUAULT confirme que la sortie du Syndicat Touraine Cher Numérique est imminente et qu'ensuite un nouveau syndicat mis en place avec le Loir-et-Cher permettra de trouver un prestataire. L'appel d'offres sera lancé bientôt, avec un début des travaux en 2018, sur 5 ans, à hauteur de 240 M€ au total dans le département.

.....

CONTRAT DE RURALITÉ LOCHES SUD TOURAINE 2017-2020

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **VALIDE** la stratégie et les plans d'action de financement du Contrat de Ruralité 2017-2020 de Loches Sud Touraine.
- **AUTORISE** le Président à signer, avec l'Etat et tous les partenaires, le Contrat de Ruralité.

Monsieur le Vice-Président Jacques BARBIER indique que 28 projets pourraient être retenus en 2017 dans le cadre de ce contrat. Il précise que 6 axes thématiques sont prédéfinis et que seuls les EPCI peuvent signer ce type de contrats incluant des projets communaux.

Monsieur le Président souligne que Loches Sud Touraine fera partie des premiers EPCI à signer.

Monsieur Patrick MERCIER fait remarquer que l'aspect culturel semble absent du projet.

Monsieur le Vice-Président Jacques BARBIER confirme que les axes sont imposés et très ciblés.

Monsieur le Président rappelle au le contrat porte sur de l'aide à l'investissement.

Monsieur Jean-Jacques MEUNIER souhaite savoir s'il s'agit de la même enveloppe que le fonds DETR.

Monsieur Pierre LOUAULT confirme que ce sont les mêmes fonds. Toutefois, l'avantage du Contrat de ruralité est qu'il donne une priorité dans les fonds alloués ; le Préfet validera en premier les dossiers jugés prioritaires (donc ceux inscrits au Contrat de ruralité...).

.....

**COMMISSION GENS DU VOYAGE
CREATION – COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de créer la Commission Gens du Voyage.
- **DECIDE** que la Commission Gens du Voyage sera composée de 34 membres.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Gens du Voyage:

Membres	Commune
ARQUEZ Micheline	La Celle-Saint-Avant
BARTHELEMY Chantal	Esves-le-Moutier
BONNIN Chantal	Cormery

BRANDELY Fabienne	Ferrière-sur-Beaulieu
BROSSARD Pierre	Abilly
BUSIN Jean-Luc	Esves-le Moutier
CITRAS Michèle	Neuilly-le-Brignon
COURCEULLES Olivier	Azay-sur-Indre
DE LA PORTE DES VAUX Péony	Ligueil
DECHARNIA Jean-Claude	Varennes
DENAT Jean-Michel	Barrou
DENIS Gilbert	Yzeures-sur-Creuse
DUGRAIN Michel	Varennes
FILLIAT Patricia	Loché-sur-Indrois
GAULTIER Bernard	Perrusson
GAULTIER Jean-Paul	Ciran
GUIDAULT Josiane	Saint-Flovier
HAMON Marc	Le Liège
JAN Gaëlle	Beaulieu-les-Loches
KRIER Caroline	Sennevières
LEFRANC Inès	Beaumont Village
LELIEVRE Delphine	Descartes
LUQUEL Bertrand	Loches
MEUNIER Jean-Paul	Chemillé-sur-Indrois
NICOLARENA Michèle	Chédigny
PINGUET Joël	Saint-Jean-Saint-Germain
PINSON Anne	Loches
POMME Valérie	Reignac-sur-Indre
ROBIN Jean-Louis	Tauxigny
ROCHER Alain	Cussay
RONDWASSER Marie	Mouzay
SIARD Chantal	Chambourg-sur-Indre
VANNIER Jean-Marie	Vou
Conseil de développement	

.....

COMMISSION SOLIDARITE COMPOSITION - ELECTION

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Solidarité et que celle-ci sera composée de 26 membres.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Solidarité, à compter du 2 mars 2017 :

Membres	Commune
BAUDET Nathalie	Loché-sur-Indrois
BONNIN Chantal	Cormery
BRAULT Patricia	Abilly

BRESNU Martine	Bournan
CHARTIER Chantal	Reignac-sur-Indre
COLLIN LOUAULT Maryline	Descartes
DE LA PORTE DES VAUX Péony	Ligueil
DUPONT Nicole	Boussay
FERRER Denise	La Guerche
GARNIER Maryse	Villeloin-Coulangé
GAULTIER Bernard	Perrusson
HEIN Isabelle	Yzeures-sur-Creuse
HELIER Sandra	Marcé-sur-Esves
JAN Gaëlle	Beaulieu-les-Loches
JULIEN Annette	Charnizay
PINEAU Liliane	Draché
PINSON Anne	Loches
RETAILLEAU Sylvie	Yzeures-sur-Creuse
RICHTON Thérèse	Villedômain
RIVALAIN Claudine	Nouans-les-Fontaines
ROCHER Alain	Cussay
ROYER MARCHOUX Alexandra	Le Petit-Pressigny
SIARD Chantal	Chambourg-sur-Indre
VANNIER Jean-Marie	Vou
VILLERET Catherine	Bossay-sur-Claise
Conseil de développement	



**COMMISSION DECHETS MENAGERS
COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Déchets ménagers.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Déchets ménagers, à compter du 2 mars 2017 :

Membres	Commune
ANSELM Evelyne	Ligueil
ARNAULT Claude	Marcé-sur-Esves
BABARY Loïc	Reignac-sur-Indre
BARREAU Blandine	Saint-Quentin-sur-Indrois
BERRUET Elisabeth	Verneuil-sur-Indre
BLANCHARD Alain	Chaumussay
BOURDAIS Patrick	Orbigny
BRAULT Marie-Françoise	Tournon-Saint-Pierre
CHAPELOT Pascal	Villeloin-Coulangé
CLERO Nelly	Loches
DAUMAY Patrick	Paulmy
DENONIN Rose	Le Liège

DERRE Véronique	Chambourg-sur-Indre
DESMEE Roger	Saint-Flavier
DUMORTIER Jean-Louis	Chanceaux-près-Loches
FEISTL Raymonde	Ferrière-sur-Beaulieu
FREMONT Henry	Chemillé-sur-Indrois
GONNEAU Michèle	Abilly
GOUGUE Nadine	Mouzay
GOYER Jean-Pierre	Azay-sur-Indre
GUERINEAU Claude	Sepmes
JACQUES Alain	Saint-Hippolyte
JOUZEAU Michel	La Celle-Saint-Avant
LE FLECHE Daniel	Ciran
MALJEAN Denis	Loches
MARTIN André	Ferrière-Larçon
MATHEVET Jackie	Perrusson
MEREAU Philippe	Beaulieu-les-Loches
MERLET Catherine	Genillé
MICHELET Gérard	Bridoré
MOREVE Alain	La Celle-Guénand
RABOTEAU Fabrice	Bournan
THOREAU Gérard	Preuilly-sur-Claise
VARVOUX Joël	Chemillé-sur-Indrois
VIALLES Elisabeth	Tauxigny
Conseil de développement	

.....

COMMISSION ECONOMIE COMPOSITION - ELECTION

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Economie.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Economie :

Membres	Commune
ALLAMIGEON Eric	Manthelan
ANGENAULT Marc	Loches
ARNOULD Alain	Saint-Jean-Saint-Germain
BAULAZ Stéphane	Civray-sur-Esves
BROSSARD Marie-Pierre	Dolus-le-Sec
BRUERE Francis	Le Grand-Pressigny
CHEVALLIER Patrick	Bridoré
COUQUILLOU Loïc	Draché
COURAUD Laurent	Chambourg-sur-Indre
D'ANDIGNE Constantin	Villeloin-Coulangé
DE ROFFIGNAC Antoine	Ferrière-sur-Beaulieu
DEBAUD Pascal	Cormery

DOUADY Daniel	Le Petit-Pressigny
FRELON Dominique	Paulmy
FRELON Fabrice	Le Louroux
GERVES Valérie	Loches
GIRAULT Patrick	Reignac-sur-Indre
HOUDAYER Colette	Chaumussay
LEBAS Hubert	Chanceaux-près-Loches
MANGIN D'OUINCE Massabielle	Barrou
MOREAU Eric	Nouans-les-Fontaines
NORMAND Daniel	Genillé
PAGEARD Michel	Yzeures-sur-Creuse
PEROT Yannick	La Celle-Saint-Avant
PINON Yannick	Mouzay
PIPEREAU Bernard	Manthelan
PRIEUR Arlette	La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
ROBERT Henri	Preuilly-sur-Claise
ROBIN Jean-Louis	Tauxigny
ROCCIA Christine	Beaumont-Village
ROCHER Alain	Cussay
SERRANO Anne-Sophie	Azay-sur-Indre
VERDIER PINARD François	Beaulieu-les-Loches
WILLEMS Alain	Montrésor
Conseil de développement	



**COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT
COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Eau et Assainissement.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Eau et Assainissement :

Membres	Commune
ARNAULT Michel	La Celle-Saint-Avant
BAISSON Francis	Saint-Flovier
BEFFARA Christine	Reignac-sur-Indre
BERGER Jacky	Orbigny
BORDEAU Bernard	Cussay
CHABOISSON Jeanne-Christine	Boussay
CHOTIN Françoise	Villeloin-Coulangé
COURATIN Pascal	Montrésor
CRESPIN Bernard	Villedômain
DAUMAY Patrick	Paulmy
DESSARD Cyrille	Sepmes
DRAULT Thierry	Yzeures-sur-Creuse

DROUAULT Dominique	Manthelan
FOUCARD Emmanuel	Chanceaux-près-Loches
FREMONT Henry	Chemillé-sur-Indrois
GENDRE Dominique	Chambourg-sur-Indre
GRANGE Fabrice	Draché
JOUBERT Jacky	Dolus-le-Sec
LE ROUX Christophe	Le Grand-Pressigny
LEBOULEUX Dominique	Sennevières
LHERITIER Michel	Bournan
MARCHOUX Thierry	La Celle-Guénand
MARIN Daniel	Bossay-sur-Claise
MARQUENET Gérard	Verneuil-sur-Indre
MAURICE James	Preuilly-sur-Claise
PIET Michel	La Guerche
REAU Pascal	Saint-Senoch
SABARD Gilbert	Ferrière-sur-Beaulieu
SCHULER Andrée	Betz-le-Château
SIMALLA Jean-Claude	Ciran
USAL Gilbert	Le Louroux
VAH Michel	Louans
VERDIER Gérard	Saint-Jean-Saint-Germain
VERNEAU Bernard	Neuilly-le-Brignon
Conseil de développement	



**COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Aménagement du territoire et que celle-ci sera composée de 36 membres.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission « Aménagement du territoire » :

Membres	Commune
ADJADJ Christophe	Le Liège
ALLAMIGEON Eric	Manthelan
BARITAUD Christian	Bridoré
BARRAULT Pierre	La Celle-Saint-Avant
BLOND Stéphane	Loches
BURET Guy	Preuilly-sur-Claise
CATILLON Jean-Christophe	La Guerche
CHAPOTON Gilles	Draché
CHARBONNIER Jacky	Orbigny
COUTANT Marc	Saint-Quentin-sur-Indrois
DITHIERS Bernard	Ligueil

DOUCET Antoine	Tauxigny
DOUCET Nadine	Dolus-le-Sec
DUBOIS Gérard	Marcé-sur-Esves
DUBREUIL Claude	Louans
DUGUE Pascal	Chédigny
DUPUY Samuel	Le Louroux
DURAND Ludovic	Le Petit-Pressigny
GABILLE Roland	Le Grand-Pressigny
GAUTHIER Francis	Genillé
HERBERT Jacques	Genillé
JAMIN Chantal	Loches
LACOFFRETTE François	Charnizay
LE GAL Christian	Civray-sur-Esves
LEGUILLETTE Laurent	Bournan
LIGAUD Marguerite	Boussay
MARQUET Didier	Descartes
METADIER Sophie	Beaulieu-les-Loches
MIGNET Clément	Azay-sur-Indre
MOREAU Eric	Nouans-les-Fontaines
REZEAU Régine	Sepmes
ROCHER Alain	Cussay
THUREY Yves	Loché-sur-Indrois
VAILLANT Frédéric	Chambourg-sur-Indre
WINTERS Marina	Cormery
Conseil de développement	



**COMMISSION RIVIERES, MILIEUX AQUATIQUES ET ENS
COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Rivières, milieux aquatiques et Espace Naturel Sensible.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Rivières, milieux aquatiques et Espace Naturel Sensible :

Membres	Commune
ARNAULT Robert	Ligueil
BARDON Bernard	Le Petit-Pressigny
BERNARD Frédéric	Esves-le-Moutier
BIZARD Sébastien	Chambourg-sur-Indre
BOUE Valéry	Chédigny
BOUTEILLE Magali	Beaumont-Village
BRODNY Pierre	Saint-Jean-Saint-Germain
BRUNEAU Marie-Thérèse	Chaumussay
CAILLE Gilles	Marcé-sur-Esves

CLERO Nelly	Loches
COURCEULLES Olivier	Azay-sur-Indre
DECHARNIA Jean-Claude	Varennes
DELWARDE Jacques	Saint-Bauld
DESACHE Jacques	Vou
DEZALAY Frédéric	Cussay
FILLON Francis	Loches
FREMONT Henry	Chemillé-sur-Indrois
GAULTIER Jean-Paul	Ciran
HAQUETTE Stéphane	Tournon-Saint-Pierre
LORILLOU Eric	Perrusson
MARAIS Pierre	Saint-Hippolyte
MARQUET Didier	Descartes
MARSAIS Gilles	Nouans-les-Fontaines
METADIER Sophie	Beaulieu-les-Loches
MEUNIER Jean-Paul	Chemillé-sur-Indrois
MOREAU Serge	Charnizay
PAREZ Michel	Reignac-sur-Indre
PIPEREAU Bernard	Manthelan
PRADILLON Stéphane	Cormery
REES Philippe	Le Louroux
RENOUX Eric	Orbigny
RIBOULET Jean-Pierre	Abilly
ROUCHER Jérôme	La Celle-Guénand
SALAIS Jean Claude	Boussay
VERNEAU Bernard	Neuilly-le-Brignon
Conseil de développement	



**COMMISSION ECONOMIE RURALE ET SOLIDAIRE
COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Economie rurale et solidaire et que celle-ci sera composée de 33 membres.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Economie rurale et solidaire :

Membres	Commune
BAISSON Francis	Saint-Flovier
BOITEAU Jean-Paul	Ferrière-sur-Beaulieu
BONVALET Jeanne	Villeloin-Coulangé
BORRAT Roger	Betz-le-Château
BROSSARD Pierre	Abilly
CHARBONNIER Jacky	Orbigny
DE PREVOISIN Robert	Cussay

DERUYVER AVERLAND Cécile	Saint-Quentin-sur-Indrois
DIEU Laetitia	Le Petit-Pressigny
FOUCHER Marie-Claire	Le Grand-Pressigny
FOUQUET Olivier	Ligueil
FRAUEL Françoise	Chambourg-sur-Indre
GERVAIS Serge	Charnizay
GILLET Charlie	Bournan
GUINOT Fabienne	Chanceaux-près-Loches
LETURGEON Fabrice	Ferrière-Larçon
LOUAULT Jérôme	Paulmy
LUQUEL Bertrand	Loches
METADIER Sophie	Beaulieu-les-Loches
METE Isabelle	Verneuil-sur-Indre
MEUNIER Vincent	Villedômain
MOREAU Eric	Nouans-les-Fontaines
PAINEAU Franck	Ferrière-sur-Beaulieu
PAQUEREAU Anne	Loches
PEROIS André	La Celle-Guénand
PERREAU Guillaume	Azay-sur-Indre
PUSSIOT Anne	Perrusson
REZEAU Régine	Sepmes
ROBIN Jean-Louis	Tauxigny
RONDWASSER Marie	Mouzay
VERDONCK Olivier	Reignac-sur-Indre
WILLEMS Alain	Montrésor
Conseil de développement	

.....

**COMMISSION POLES DE PROXIMITE ET MUTUALISATION
COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Pôles de proximité et Mutualisation.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Pôles de proximité et Mutualisation :

Membres	Commune
ANGENAULT Marc	Loches
BAISSON Joël	Beaumont-Village
BARBIER Jacques	Descartes
BEILLOUIN Gilles	Barrou
BERGER Jacky	Orbigny
BORRAT Roger	Betz-le-Château
BOURDIN Philippe	Nouans-les-Fontaines
BRANA Jacques	Ciran
BRAULT Marie-Françoise	Tournon-Saint-Pierre

BRION François-Xavier	Draché
BRUNEAU Marie-Thérèse	Chaumussay
CATTAERT Georges	Reignac-sur-Indre
CELTON Laurence	Descartes
DELWARDE Jacques	Saint-Bauld
DOUADY Marie-Christine	Le Petit-Pressigny
DURAND Marie-Laure	Ligueil
GARNIER Maryse	Villeloin-Coulangé
GERVES Valérie	Loches
GOUGET Micheline	Louans
GUIDAULT Josiane	Saint-Flavier
HADORN Pierre	Saint-Quentin-sur-Indrois
LEPETIT Françoise	Chanceaux-près-Loches
LOUAULT Pierre	Chédigny
MALBRAND Claude	Ferrière-sur-Beaulieu
MERCIER Patrick	Civray-sur-Esves
MERCIER Vincent	Loché-sur-Indrois
MEUNIER Jean-Jacques	Azay-sur-Indre
PASQUIER Patrick	Saint-Hippolyte
PINGUET Joël	Saint-Jean-Saint-Germain
PIPEREAU Bernard	Manthelan
ROCHER Alain	Cussay
RONDWASSER Marie	Mouzay
TARTARIN Martine	La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
VAILLANT Frédéric	Chambourg-sur-Indre
VERSTYNEN Cécile	Le Louroux
VIALLES Elisabeth	Tauxigny
VIGNAUD Alain	Boussay
Conseil de développement	



**COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE
COMPOSITION - ELECTION**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** de modifier la composition de la Commission Enfance - Jeunesse et que celle-ci sera composée de 36 membres.
- **SONT ELUS** à main levée à l'unanimité les membres suivants au sein de la Commission Enfance - Jeunesse :

Membres	Commune
ALVAREZ FLORES Annaïck	Cormery
ARNAULT Nathalie	Ligueil
BEFFARA Christine	Reignac-sur-Indre
BELEY Jean-Pierre	Chédigny
BIHOUR Arnaud	Chambourg-sur-Indre

BOQUET Marie-Claude	Le Louroux
BOUILLO Jeanine	Azay-sur-Indre
BRAULT Patricia	Abilly
BRUNEAU Nicole	La Celle-Guénand
BUZELAY Brigitte	Betz-le-Château
CHAPOTON Gilles	Draché
CHAUSSE Sonia	Sennevières
CHAUVEAU Emmanuelle	Marcé-sur-Esves
DELAUNAY Catherine	Ferrière-sur-Beaulieu
DOUADY Daniel	Le Petit-Pressigny
DUBOIS Fanny	Genillé
GALISSON Anne-Sophie	La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
GAUTHIER Nathalie	Varennes
HALLOSSERIE Bernard	Boussay
HAMON Marc	Le Liège
IMBENOTTE Odile	Cormery
JENSCH Nisl	Loché-sur-Indrois
JOYOT Marie-Hélène	Orbigny
JULIEN Annette	Charnizay
LABALME Marie-Anne	Nouans-les-Fontaines
PIER Roseline	Saint-Jean-Saint-Germain
PINSON Anne	Loches
PLOTON Pascal	Louans
POISSON Emmanuelle	La Celle-Saint-Avant
ROBIN Dominique	Preuilly-sur-Claise
THIBAUT Evelyne	Loches
VELLUET Sylvie	Yzeures-sur-Creuse
VELOSO Antoine	Saint-Hippolyte
VIALLES Elisabeth	Tauxigny
VILLERET Jacky	Descartes
Conseil de développement	

.....

AIDES EN MATIERE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE CONVENTION DE DELEGATION AU DEPARTEMENT

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **APPROUVE** le règlement d'aides à l'immobilier d'entreprise fixant le cadre d'intervention de la délégation de la compétence d'octroi de ces aides au Département ;
- **DELEGUE** au Département, comme le prévoit l'article L.1511-3 CGCT, la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise, qui interviendra conformément au règlement défini ci-dessus et aux dispositions de la convention ci-jointe en annexe ;
- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir avec le Département ci-jointe en annexe ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ces documents au nom et pour le compte de la Communauté de communes, ainsi que les conventions à venir avec les bénéficiaires et le Département ;
- **DIT** que ce dispositif d'aide est pris en application du régime d'aides exempté n° SA.40453, relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020, adopté sur la base du règlement général d'exemption, par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014.

Monsieur Pierre LOUAULT souligne que cette convention est une première car, avec la loi NOTRe, sans convention à l'initiative de l'EPCI, le Département ne peut plus intervenir en matière économique.

.....

**LEADER
COMITE DE PROGRAMMATION
DESIGNATION DES MEMBRES**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **PREND NOTE** de la nouvelle mission de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, d'assurer l'animation du dispositif LEADER 2014-2020.
- **VALIDE** la désignation des huit membres préalablement cités, afin de participer à la gouvernance du Programme LEADER 2014-2020, en tant que membres titulaires et membres suppléants, issus de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Jacques BARBIER	Monsieur Henry FREMONT
Monsieur Marc ANGENAULT	Madame Sophie METADIER
Monsieur Michel GUIGNAudeau	Madame Régine REZEAU
Monsieur Jacques HERBERT	Madame Patricia BRAULT

.....

**ALSH
ACOMPTES DE SUBVENTIONS**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

(89 votants, Madame Christine BEFFARA n'ayant pas pris part au vote en tant que membre de l'Association Puzzle)

- **VALIDE** les acomptes de subvention suivants à intervenir :

Nom de l'association	Nom de L'ALSH	Montant du 1er acompte
Association Familles Rurales Les Petits Drôles	ALSH "Les Petits Drôles"	4 238,00 €
Association Familles Rurales Le Mail enchanté	ALSH "Le Mail enchanté"	9 310,20 €
Association Puzzle	ALSH "La Clé des Champs"	15 432,27 €
Association Puzzle	ALSH Chambourg	1 541,19 €
Association Puzzle	Accueil Jeunes Tauxigny	4 813,72 €
Association Farandole	ALSH "La Farandole"	8 197,70 €
Association Familles Rurales La Ribambelle	ALSH "La Ribambelle"	7 602,20 €
Association Familles Rurales de Tauxigny	ALSH Familles Rurales	6 919,18 €
Mairie de Loches	ALSH Maurice Aquilon	36 712,86 €

- **DIT** que les sommes correspondant seront inscrites au budget 2017 de la Communauté de communes Loches Sud Touraine.

.....

**DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU
MODIFICATION
ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** qu'à compter du 2 mars 2017 le Bureau a délégation pour attribuer des subventions dans la limite de 100 000 € dans le cadre de l'enveloppe annuelle prévue au budget, et pour valider les conventions d'objectifs et leurs avenants correspondant à ces subventions.

.....

**SERVICE EAU POTABLE
TARIFS EAU
FACTURATION 2018 (CONSOMMATIONS 2017 A 2018)**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **FIXE** les tarifs eau potable pour l'année 2018.

.....

**SERVICE ASSAINISSEMENT
TARIFS ASSAINISSEMENT
FACTURATION 2018 (CONSOMMATIONS 2017 A 2018)**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **FIXE** les tarifs assainissement collectif et non collectif pour l'année 2018.

.....

**PERSONNEL
RECRUTEMENT DE REMPLACANTS
DELEGATION AU PRESIDENT**

le Conseil Communautaire, par délibération prise à l'unanimité

- **DECIDE** que le Président a délégation pour recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

.....

DIVERS

Monsieur le Vice-Président Jacques BARBIER rappelle que les crédits de la dernière (3^{ème}) tranche d'aides au titre du TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) restaient en attente de validation, pour une enveloppe d'environ 1 M€ en ce qui concerne notre territoire. Il indique que le Ministère de l'Environnement a annoncé le risque de perte de cette enveloppe, de nombreux projets ayant été présentés et des choix devant être opérés.

Toutefois, Monsieur BARBIER a le plaisir d'annoncer à l'assemblée que Loches Sud Touraine conservera l'intégralité de son enveloppe initiale (1 M€). Une convention sur ce sujet a d'ores et déjà été signée.

Monsieur BARBIER distribue aux communes concernées leurs attestations ministérielles (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer), et précise que le montant total qui aura été alloué à notre territoire au titre du TEPCV s'élève à 1,68 M€ sur l'ensemble du programme.

La prochaine assemblée du Conseil Communautaire de Loches Sud Touraine aura lieu le jeudi 30 mars 2017 à 18H00 dans la salle des fêtes de Manthelan.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H00.